



Conditions générales d'inscription à l'école supérieure d'hygiénistes dentaires

Les demandes doivent obligatoirement être adressées par écrit à la Direction de l'École sous la forme exclusive du **"Dossier de candidature de l'école supérieure d'hygiénistes dentaires de Genève"** et ce **dans les délais indiqués**.
Un exemplaire est à demander au secrétariat de l'école.

Peuvent s'inscrire à l'examen d'aptitudes de l'école supérieure d'hygiénistes dentaires, les candidat-es qui remplissent les conditions suivantes :

1. Avoir 18 ans révolus au cours de l'année civile de leur admission.
2. Etre en possession d'un titre de secondaire II, de type :
 - 2.1. Certificat fédéral de capacité d'un domaine de la santé.
 - 2.2. Certificat fédéral de capacité d'un autre domaine que celui de la santé moyennant la réussite des examens d'équivalence en biologie et chimie organisés par le CFPS.
 - 2.3. Certificat de culture générale, option santé.
 - 2.4. Maturité professionnelle du domaine santé.
 - 2.5. Maturité gymnasiale.
 - 2.6. Tout autre certificat de secondaire II jugé équivalent par la direction de l'école supérieure.
3. Etre domicilié-e, depuis au moins 2 ans, dans le canton de Genève ou dans un canton ayant signé l'accord sur les écoles supérieures (AES). Remplir les conditions de l'article 10, lettre h ou i, de la loi sur l'encouragement aux études, du 4 octobre 1989, ou celles prévues dans l'accord sur les écoles supérieures (AES).
4. Pour les non-francophones, avoir obtenu un certificat de français niveau B2 du portfolio européen des langues selon le Conseil de l'Europe.
5. Pour tous les candidat-es, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, attester d'un stage d'une ½ journée au minimum effectué récemment auprès d'une hygiéniste dentaire pratiquant en Suisse.

Nombre de places disponibles : 20

La détermination des candidat-es s'effectue par les résultats obtenus aux tests d'aptitudes organisés durant le concours d'admission.

Finance d'inscription : CHF 200.-

Délai d'inscription : 25 mars 2019

Durée de la formation :

La filière de formation hygiène dentaire comprend au minimum 5'400 heures de formation et dure, dans le cas d'une formation à plein-temps et sans interruption, 3 ans (Début des cours : 27 août 2019).

A partir de la rentrée 2019, tous les étudiants, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, suivent la formation de 3 ans plein temps.

Concours d'admission :

Les tests d'aptitudes organisés par l'école permettent d'identifier :

- le potentiel d'acquisition du savoir
- les compétences, plus précisément les compétences sociales et personnelles
- les aptitudes manuelles (en vue du travail minutieux de l'hygiéniste dentaire)

Le concours se déroule en deux temps :

1. La présélection organisée en des tests sur ordinateur déterminera les 36 premiers/premières candidat-es.
2. La sélection des 20 futur-es étudiant-es comportera des tests manuels et un entretien avec la Direction de l'école et des membres de la commission d'admission.

Les candidats convoqués à la 2^{ème} partie devront se soumettre à un examen médical, selon les exigences du CFPS, et fournir un extrait du casier judiciaire.

Chaque personne peut se présenter trois fois au concours d'admission. Aucun remboursement de la finance d'inscription n'est possible.

Financement :

Gratuité des études pour les ressortissants genevois, les frontaliers, les étrangers domiciliés à Genève (permis C ou B) depuis au moins 2 ans, ainsi que pour les confédérés domiciliés, depuis 2 ans minimum, dans l'un des cantons ayant signé l'accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES).

Pour l'octroi de bourse éventuelle, les candidats doivent s'adresser à leur canton de domicile.

Autres dépenses à charge des élèves (ces indications sont susceptibles de varier) :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Taxe scolaire (possibilité de bénéficier d'une exonération, voir avec le canton de domicile)	CHF 1'000.- (500.- par semestre)	CHF 1'000.- (500.- par semestre)	CHF 1'000.- (500.- par semestre)
Contribution forfaitaire à l'achat de matériel utilisé durant la formation clinique	CHF 450.-	CHF 650.-	CHF 250.-
Tenue clinique (reste la propriété de l'étudiant-e)	CHF 450.-		
Frais administratifs	CHF 60.-	CHF 60.-	CHF 60.-
Assurance collective accidents professionnels	CHF 8.-	CHF 8.-	CHF 8.-

Hébergement :

Au vu de la situation du logement à Genève, l'école supérieure d'hygiénistes dentaires conseille aux candidat-es qui résident dans un canton éloigné de Genève de s'assurer d'un logement (contrat de location ferme) avant le début des cours. Estimation du coût de la location: de CHF 700.- à CHF 1'000.-. Voir sous :

<http://www.hesge.ch/geneve/logements-etudiant-e-s>

<http://cite-uni.unige.ch/fr/nos-hebergements/autres-solutions-a-geneve>